

Le financement moyen d'un projet de trois ans devrait être d'environ 100 000 écus pour les partenaires européens et 130 000 dollars des États-Unis pour les partenaires américains. Le montant réellement alloué dans chaque cas dépendra du nombre de partenaires et des liens de coopération antérieurs, ainsi que du type et du niveau des activités à entreprendre.

En plus des subventions qui doivent permettre de mener à bien les activités visées, les partenaires européens de chaque partenariat peuvent recevoir une somme à affecter à des bourses de mobilité des étudiants. Dans la Communauté européenne, cette aide devrait aller jusqu'à 10 000 écus par institution partenaire, répartis sur toute la durée de vie du projet.

Procédures de soumission pour les candidats de la Communauté européenne

Les directives destinées aux candidats ainsi que les formulaires de candidature sont disponibles:

— à l'adresse «Europa server Internet», disponible sous <http://europa.eu.int/en/comm/dg22/dg22.html>

— auprès des principaux bureaux de la Commission situés au sein des États membres,

— auprès des agences nationales pour Socrates/Erasmus et aux unités de coordination nationale pour Léonardo (une dans chaque États membre),

— sur demande transmise par télécopieur (32 2) 295 57 19 à la Commission européenne, DG XXII, en indiquant l'adresse postale complète du candidat.

Pour la Communauté européenne et les États-Unis d'Amérique, les offres seront transmises par courrier recommandé ou remises en main propre au plus tard le 17 avril 1998.

Organisation de concours généraux

(98/C 50/08)

La Commission européenne organise deux concours généraux COM/LA/1/98 — Traducteurs (LA 7/LA 6) et COM/LA/2/98 — Traducteurs adjoints (LA 8) de langue allemande ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ JO C 50 A du 17.2.1998.
